

APPEL À CANDIDATURE

CONCOURS D'ENTRÉE EN DEUXIEME ANNÉE

L'École nationale des chartes ouvre son recrutement destiné aux étudiants avancés en lettres et sciences humaines et sociales, sous la forme d'un concours d'entrée permettant un accès en deuxième année du diplôme d'archiviste paléographe.

Les inscriptions interviennent du 13 janvier 2014 au 14 mars 2014.

Sur dossier et entretien, ce concours permet chaque année de recruter un étudiant avancé (master ou doctorat) désireux de rejoindre les carrières de conservateurs du patrimoine ou des bibliothèques, au terme d'une scolarité de trois années à l'École nationale des chartes.

Pendant la scolarité, le lauréat bénéficie de la qualité d'élève fonctionnaire stagiaire, sous réserve de signer un engagement décennal à servir l'État. La scolarité est compatible avec la poursuite d'un programme de formation et de recherche dans l'établissement universitaire d'origine, dans le cadre d'un double cursus.

Pour plus de précisions, http://concours.enc.sorbonne.fr/node/3 etudes@enc.sorbonne